

Négociations annuelles obligatoires

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous l'ensemble des revendications de la **CGT**gi3f :



- 1) Une prime de **500 euros** pour tous les salariés afin de palier au diverses augmentations du cout de la vie et de la richesse de l'entreprise.
- 2) Une augmentation générale de **90 euros** pour tous les salariés dont les emplois sont classés en OE, OQ1, OQ2, GHQ, GQ, G1, G2, G3, G4, EE, EQ...
Pour les classifications situées entre G5 et G6, une augmentation de 1.5.
Au-dessus de G6 ...à la bonne volonté de l'entreprise.
- 3) Une prime à hauteur de **60 euros** mensuel pour tous les salariés qui sont obligés de prendre leurs véhicules personnels pour se rendre sur le lieu de travail ,faut de transports en communs.
- 4) Une suppression de la franchise automobile pour les salariés qui sont couverts par le contrat d'assurance de l'entreprise.
- 5) Une revalorisation de la prime gaz et électricité de **3%** ainsi que celle de la prime de gardien seul à hauteur de **2%**.
- 6) La mise en place d'une prime de remplacement pour les administratifs **.Pour rappel, la direction s'était engagée à ouvrir les négociations aux dernières NAO...**
- 7) Revalorisation de toutes les primes relatives à l'accord de 1984 concernant les administratifs et le personnel de proximité.
- 8) Augmentation du pourcentage de prise en charge de la mutuelle par l'employeur à hauteur de **60%** (au lieu de 50%actuellement).
- 9) Uniformisation des horaires de travail hebdomadaire à 35heures au lieu de 40 heures pour l'ensemble du personnel de proximité.
- 10) Pour les salariés n'ayant pas été augmenté de 2014 à 2018, nous demandons à la direction une régularisation pour 2019.

Vos délégués
Syndicaux **CGT**gi3f

